



COMMUNIQUE DE L'USP du 27 septembre 2022

## Soins psychiques en voie d'exécution

Le gouvernement a choisi sa cible depuis deux ans : les psychologues.

Or, c'est avec les psychologues que le travail psychique peut se faire, de façon adaptée à la demande du patient, dans la durée et la profondeur s'il le faut (psychanalyse, psychodynamique, psychothérapie institutionnelle, thérapie familiale...) ou de façon plus pragmatique et courte (thérapies comportementales, EMDR, thérapies contextuelles...).

Au-delà des psychologues, la pluralité des approches proposées par les professionnels du soin psychique est une chance ! Pourquoi la refuser ?

Certes, tout ceci coûte beaucoup d'argent. Cela ne colle pas à « l'euro près », qui a succédé au « quoi qu'il en coûte ».

Pourtant, le gouvernement a parfaitement conscience de la situation, mais n'en cherche de solution qu'économiquement rentable. Les catastrophes individuelles et collectives (sociales, écologiques, internationales) se multiplient, les enfants, adolescents, jeunes adultes vont très mal, tentent de se suicider, le niveau d'anxiété de chacun a fortement augmenté, les dépressions sont en forte hausse... Le gouvernement fait le choix de nier la profondeur existentielle de chaque individu.

Depuis plusieurs années déjà, le gouvernement détermine par la loi les contours, voire les contenus obligatoires des soins psychiques : de l'éducation thérapeutique de la loi HPST de 2009 aux modalités de prises en charge des enfants présentant des dits troubles neurodéveloppementaux dans l'arrêté du 10 mars 2021 faisant obligation aux psychologues d'utiliser des méthodes cognitivo-comportementales, jusqu'au forfait MonPsy (huit séances remboursées par la Sécurité sociale mais sous-payées aux psychologues agréés, c'est-à-dire entrant dans les clous des TCC). Sans compter la nouvelle tarification à l'activité introduite en psychiatrie le 1<sup>er</sup> janvier 2022 qui va forcément infléchir nos pratiques pour faire du chiffre. La pression se fait déjà sentir.

De tels « parcours des soins » prédéterminés ne sont d'ailleurs plus appelés psychothérapies (quelle offense, mais surtout quelle erreur sur ce qu'est une psychothérapie !), mais « accompagnement psychologique ».

Quelle arnaque de penser que les Français vont aller mieux avec tout ça !

Alors aujourd'hui, l'USP s'insurge contre ces décisions nuisibles.

Outre la défense d'un niveau de vie digne pour tous et contre le gouvernement accentuant la précarité de beaucoup, l'USP se mobilise auprès des psychologues le 29 septembre. Car les psychologues, comme les psychiatres, témoignent et interrogent ce qu'il y a d'humain en chacun de nous. Les bâillonner, voire les éliminer, revient à considérer l'individu comme une machine à produire, efficace, rentable, au garde-à-vous et rien de plus.

L'USP appelle avec les psychologues à la manifestation du 29 septembre de défense de l'ensemble des soignants et du service public.

Delphine Glachant, présidente, et le Conseil national de l'USP